



# Déclaration liminaire de la FSU

## au CAEN du 18 novembre 2025

Non pas 1 ou 2, mais 7 ministres de l'Education en 3 ans ! Un ministère pourtant jugé crucial, la main sur le cœur par le président Macron, à chaque évènement tragique qui le frappe. Ils et elles se succèdent à sa tête, martelant à chaque fois vouloir y consacrer toute leur énergie tout en supprimant des postes à tour de bras, en lançant des réformes à tout va sans se préoccuper de la réalité du terrain et des personnels qui ne savent plus où donner de la tête et finissent par ne plus trouver de sens à leur métier. Pour parachever le tout, ils et elles, en indiquant avoir mis leurs propres enfants dans le privé, ne font qu'abîmer encore plus l'image du service public d'éducation. Ce fut le cas de Jean-Michel Blanquer, d'Amélie Oudéa Castera, de Pap Ndiaye et une nouvelle fois avec Edouard Geffray.

Qui peut faire encore confiance à ces ministres qui font le choix du privé pour leur progéniture arguant du fait que les règles y sont les mêmes que dans le public ? Chacun sait bien que c'est faux : la mixité sociale et scolaire n'y est ni respectée, ni contrôlée. Toutes ces élites qui se succèdent à ce ministère n'ont fait qu'entretenir l'entre-soi et ont par conséquent jeté l'opprobre sur le service public d'éducation qui, à leurs yeux, ne serait pas de qualité suffisante pour leurs chérubins, voire les mettrait en danger face à la mixité sociale qui y règne !

Qui peut encore croire qu'ils et elles ont à cœur de permettre à tous les élèves d'où qu'ils viennent et quelle que soit leur origine sociale d'avoir accès à des conditions d'apprentissage dignes quand dans le même temps, ils et elles ne procèdent qu'à des coupes budgétaires qui aboutissent à des classes de plus en plus chargées ne permettant pas de leur offrir un enseignement au plus près de leurs besoins ? Ce sera encore le cas à la rentrée prochaine puisque la première information donnée par le ministre tout fraîchement nommé est une suppression de 4000 postes ! La baisse démographique ne peut légitimer cette nouvelle réduction de moyens puisque tous les ministres de l'éducation Nationale qui se sont succédé depuis 2017 ont supprimé des postes alors que les effectifs d'élèves étaient en hausse, dégradant ainsi les conditions d'enseignement. Alors que l'Ecole se doit d'être de plus en plus inclusive, le gouvernement prévoit aussi une réduction du rythme de créations d'emplois d'AESH, dont le nombre déjà très insuffisant ne permet pas d'accueillir dans des conditions décentes les élèves en situation de handicap.

Concernant l'orientation, le Plan Avenir a été prévu à la suite de la « grande concertation sur l'orientation » décidée avant la démission du gouvernement Barnier et présenté par Elisabeth Borne le 5 juin 2025 sans qu'aucune consultation des représentant·es des personnels n'ait eu lieu.

Après des constats mille fois rappelés sur le caractère sélectif du fonctionnement du système, l'importance des biais sociaux et de genre, des freins dus à la mobilité territoriale, on aurait pu s'attendre à un retour sur les effets produits par les différentes réformes et par le développement non contrôlé de plateformes de conseil en ligne par des organismes privés et non qualifiés. Que nenni ! On cherche en vain dans la liste des mesures de ce plan prétendument ambitieux ce qui va permettre de mieux accompagner les élèves.

Plusieurs mesures sont loin d'être nouvelles comme celle de la formation des professeurs principaux, la mise en place de l'éducation à l'orientation dès la 5<sup>ème</sup> et la découverte des métiers qui n'est ni inscrite à l'emploi du temps, ni financée, mais deviendrait obligatoire, les passerelles qui ne fonctionnent pas, non pas en raison de leur complexité mais du manque de place...

Au lieu de contrôler davantage les dérives du marché du coaching en orientation, le ministère de l'enseignement supérieur, de son côté, crée un coach virtuel qui sera censé permettre aux élèves de faire des choix basés sur toutes les statistiques disponibles : privilégier le probable au possible. Les inégalités sociales ont encore de beaux jours !

De même, l'année de césure proposée aux indécis est là encore bien marquée socialement. Pas de voyages à l'étranger pour tout le monde ! Pour les jeunes de milieu populaire elle consistera simplement à organiser le délestage et l'abandon des études supérieures. A cet égard la création d'un « certificat de spécialisation » (en quoi ?) est un miroir aux alouettes car ce n'est pas un diplôme et il ne donnera pas accès directement au BTS. Il s'agit en fait de réduire l'accès à l'enseignement supérieur et à la qualification pour des questions de coûts.

De même, le bonus accordé aux candidats de lycée professionnel qui auront acquis de « bons comportements » constitue une discrimination inacceptable de certains publics. Si le MEN acceptait enfin d'entendre ce que disent les travaux de recherche en sciences humaines et sociales et non seulement en neurobiologie, il se rapprocherait de la réalité sociale.

Le Plan Avenir s'est aussi accompagné d'une lettre d'intention commune du ministère et de Régions de France, cette dernière revendique pour les Régions la compétence pleine et entière sur l'orientation scolaire, le transfert financier de 95 emplois correspondant aux fonctions de délégué·es territoriales et territoriaux de l'ONISEP. Ceci remettrait en cause la répartition des compétences respectives entre État et Régions inscrites dans la loi de 2018. La mise en place du programme Avenir est manifestement le gros enjeu de ce plan. Mais toutes celles et ceux qui se sont impliqué.es dans l'accompagnement des élèves mesurent la différence et l'impérieuse nécessité de conserver une plateforme d'information assurée par l'ONISEP même si la dimension « suivi des parcours » est plus contestable.

Même si l'Éducation nationale garde toujours la main sur l'accompagnement à l'orientation, fort heureusement, les Régions sont très offensives sur leur intervention ainsi que celles des entreprises dans les projets d'établissement sur l'orientation avec une vision très adéquationniste formation / emploi, privilégiant les métiers en tension. La généralisation de la Plateforme Avenir(s) de l'Onisep, les compétences à s'orienter s'inscrivent totalement dans cette perspective : pas de personnalité en développement, pas de question identitaire, l'important est de bien informer et d'apprendre aux élèves à

s'orienter avec l'aide des professeur·es et principaux en particulier que les PsyEN EDO, DCIO et IEN-IO auront formés ! Autrement dit, il est demandé à ces derniers de préparer l'extinction de leurs missions ! D'ailleurs, la création d'une certification « orientation, parcours, insertion » dotée d'une indemnité pour les professeurs volontaires va dans le sens de la poursuite du transfert d'une partie des missions des PsyEN aux enseignant.es. Tout se passe comme si la psychologie n'avait pas grand-chose à voir avec l'ambition et la projection dans l'avenir, et le plan Avenir trace un avenir déconnecté des questions d'identité à l'adolescence et les Psy-ÉN sont progressivement effacé·es, ce à quoi la FSU s'oppose.

Par ailleurs, dans un contexte économique tendu, pour lequel le président Macron se refuse à augmenter les recettes de l'État et ainsi procéder à une meilleure justice sociale et fiscale, l'annonce de la poursuite de la politique du gel du point d'indice des fonctionnaires, voire même le blocage de leur avancement suggéré par un député LR est non seulement une énième provocation, mais aussi un très mauvais signal envoyé aux potentiel.les candidat.es aux concours de l'Education Nationale dont le nombre diminue année après année. Ainsi sur le terrain, dès la rentrée, des postes ne sont pas pourvus et de nombreux élèves se retrouvent sans enseignants pendant des durées allant de quelques semaines à plusieurs mois.

Economie toujours, dans une majorité des lycées normands, la dotation globale de fonctionnement attribuée pour la rentrée 2026 sera en diminution, principalement due à la baisse du montant de la part « bâtiments ». La région Normandie justifie cette diminution par la « baisse du coût de l'énergie et la mobilisation des usagers en faveur de la sobriété énergétique ». Rappelons que dans de nombreux établissements, les élèves et les personnels font état depuis plusieurs années de températures trop basses dans les locaux ou de dates de plus en plus tardives d'allumage du dispositif de chauffage. Pour la FSU, si la sobriété énergétique est souhaitable, cela ne peut se faire au détriment de la santé des usagers des lycées.

Puisque la viabilisation et l'entretien du bâti sont des postes budgétaires difficilement compressibles, la baisse de la dotation globale de fonctionnement entraînera comme en 2025 de nouvelles coupes dans les crédits pédagogiques ou limitera les possibilités de financer des sorties scolaires dont certaines sont pourtant prévues dans les programmes officiels. Cela pénalisera en priorité les établissements qui sont éloignés des grands centres urbains et qui doivent faire face à des coûts de transports importants. A cette inégalité territoriale, s'ajoutera une inégalité sociale puisque la participation financière demandée aux familles pour que leur enfant participe à une sortie risque d'être trop importante.

La question des dépenses de viabilisation ne peut pas être gérée sur le court terme. Elle nécessite au contraire un plan d'investissement massif de la région Normandie pour améliorer l'état et l'isolation du bâti scolaire. C'est un enjeu de santé publique pour les élèves et les personnels et d'avenir écologique. Investir dans des bâtiments scolaires sobres, adaptés et résilients, c'est protéger les générations futures, réduire la consommation énergétique, mais aussi garantir la continuité du service public d'éducation face aux crises climatiques.

Le bâti scolaire doit aussi prendre en compte les installations sportives qui sont les salles de classes pour l'EPS. Elles sont en nombre insuffisant et trop vétustes. L'engagement de la région de poursuivre les rénovations et les constructions prévues sur les derniers PPI

n'a pas été tenu et les élèves et enseignants voient leurs conditions de travail se dégrader. L'enquête massive de la FSU rassemblant plus de 51% de réponse sur les installations sportives est un travail colossal qui pourrait servir de base pour cerner les urgences à traiter. Nous sommes prêts au dialogue mais pour cela il faut pouvoir être entendu.

De même, nous estimons que le Conseil Régional de Normandie ne satisfait pas à ses obligations légales concernant l'Enseignement Agricole Public.

Pour rappel, l'Article L214-6 du code de l'éducation stipule que "*Pour le fonctionnement des établissements publics locaux d'enseignement et de formation professionnelle agricole mentionnés à l'article L. 811-8 du code rural et de la pêche maritime, la région a la charge du transport pédagogique des élèves assuré dans le cadre des enseignements réguliers.*" La FSU dénonce la modification du calcul de la dotation spécifique « transport pédagogique » qui se révèle insuffisante et ne permet de couvrir qu'environ 30% des besoins dans le cadre des enseignements réguliers. En conséquence, le reste à charge pour les établissements publics devient insupportable OU certains enseignements réguliers (visites d'exploitations, travaux pratiques, chantiers pédagogiques) ne sont plus réalisés. Le courrier du 19 septembre 2024 est d'ailleurs resté à ce jour sans réponse... La FSU demande donc au Conseil Régional de revoir ses modalités pour couvrir 100% des besoins.

Difficile dans ce contexte pour les représentant.es de la FSU d'être optimistes pour les élèves que nous avons en responsabilité aujourd'hui. Faute de moyens humains conséquents et à cause des choix politiques qui sont faits, ils et elles sont de moins en moins bien encadré.es, et de moins en moins bien accompagné.es. Et en contradiction complète avec les valeurs que nous portons, leur scolarité et leur orientation sont de plus en plus marquées par des biais géographiques, sociaux et de genre. C'est pourquoi nous réitérons notre exigence que l'argent public aille à l'école publique, celle qui ne trie pas ses élèves et s'efforce de réduire les inégalités sociales et scolaires !